



Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email: nosronds dansleau2@gmail.com - www.nosronds dansleau.e-monsite.com

Mesdames et Messieurs
Les Maires
Les Conseillers Municipaux
Des Communes adhérentes à l'USESA

Trélou sur Marne, le 12 Novembre 2018

Lettre communiquée par Email

Objet : Courrier de réponse de l'USESA

Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux

Suite à notre courrier adressé par courriel, l'USESA vous a fait parvenir une réponse. Nous ne pouvons plus rester insensibles au dénigrement de l'USESA envers nous. Nous dénonçons la gestion de l'USESA depuis des années avec argumentations et justificatifs et démontrons le suivi que nous réalisons. Cet état de fait démontre que nous les gêrons avec nos interventions. Nous avons donc décidé cette fois de répondre pour clarifier, argumenter nos dires et rendre cordialement à "César ce qui est à César".

Le but de notre association est de défendre l'intérêt des usagers sur la gestion de l'eau et également d'informer, d'aider et soutenir les collectivités qui nous représentent au sein de cette EPCI.

- Le Syndicat USESA réalise-t-il les mêmes courbes de suivi que nous?
- Nous avons fait un constat de manquement de données dans le rapport annuel 2017. L'USESA n'a même pas le courage d'avouer ce malheureux oubli, que nous qualifierons d'involontaire. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable (RPQSEP) ne sera donc pas modifié. Il est dommage de vous faire parvenir ce document sans les explications utiles à sa compréhension.
- Les données des EPCI gérant l'eau sont consultables, par tous, sur le site Services.Eaufrance *, ce qui permet entre autres de les comparer (Pour information en 2016 avec 3.07 €/m³ l'USESA se situe au 117^{ème} rang des 125 EPCI du département qui ont transmis leurs données à SISPEA). Ces données nous ont permis de réaliser une analyse sur la gestion de l'eau potable dans le département de l'Aisne pour l'année 2016. Ce document est à votre disposition sur demande. En annexe un tableau récapitulatif des 15 plus importants EPCI en nombre d'habitants)
- Concernant la transparence de l'USESA vis-à-vis des élus et des usagers:
 - Les mairies reçoivent-elles les comptes rendus des comités syndicaux, surtout pour celles qui ne disposent pas de délégués au Comité syndical?
 - Les mairies et les délégués sont-ils informés sur les réunions et le rapport de la société EURYECE (filiale du Cabinet Merlin) dans le cadre du suivi du contrat de Délégation de service Public (DSP) mis en place en 2013? Ne devrait-il pas être présenté? L'intégralité du rapport annuel du délégataire (RAR) vous est-il communiqué ?
 - Avez-vous été informés des problèmes rencontrés avec la télé-relève: fuite après pose, surfacturation, émetteur non fonctionnel ? Des Maires ont dû intervenir directement auprès du délégataire pour résoudre ces problèmes. Qui gère ?
 - Les Mairies et les usagers ont-ils été informés de l'augmentation de tarification** de 0.004/m³ pour la redevance prélèvements Seine Grands Lacs à partir du 01/01/2019? CR du 03/05/18
 - Nous pourrions également vous interpellé sur: - Les pénalités de l'annexe 8 du contrat de délégation de 2001-2012 concernant le rendement général et par territoire (dernier tableau en 2010), - La construction de l'Usine avec prise d'eau en Marne (nous attendons toujours la réponse à nos 30 questions et avons dû saisir la CADA pour



Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email: nosronds dansleau2@gmail.com - www.nosronds dansleau.e-monsite.com

obtenir les documents) en partant de l'achat du terrain (170 000€ pour 7 200m²) puis en passant par l'étude, la construction et les avenants (Cabinet Merlin et OTV filiale du délégataire) pour finir par les pénalités de retard (309 000€ pour 2 ans de retard), - Les nombreux avenants dans les travaux, - La communication sur le bilan technique et financier de ceux-ci,

- Mais également vous interpeller sur le bilan technique et financier des îlots concessifs, compteurs sectoriels (975 000€), télé-relevé (2 621 237€ + 195334€/an), branchement plomb (4 830 000€), associés aux bilans Lerne forages (87 900€ + 2 500€/an) et la télégestion Lerne (62 500€ + 1 000€/an) (produits du délégataire),

Concernant l'usine GREENFIELD, si l'USESA avait continué à communiquer depuis 2013 au sujet de la consommation de cette société, nous ne nous serions pas interrogés. Que l'USESA communique le compte rendu dans lequel les délégués ont été informés que cette société a fait des modifications de process pour réduire sa consommation.

L'eau industrielle évoquée dans le courrier ne correspond pas à la bonne définition***. En fait l'eau industrielle désigne l'eau résiduaire qui provient des différents usages industriels donc des eaux usées rejetées. Ici nous parlons de consommation industrielle et il serait souhaitable de savoir si cette eau est potable ou non potable. Dans le cas où il s'agirait d'eau non potable, les données (prélèvement, consommation, linéaire, ...) n'ont pas à figurer dans ce rapport sur l'eau potable. Se reporter au rapport de la DTT du Comité Syndical du 15 décembre 2010.

La vente d'eau non potable et potable à cette société est régie par une convention de 2003 effectivement mais ses conditions ont été renouvelées sans modification des tarifications en comité syndical du 06 décembre 2016. Nous usagers nous avons subi des augmentations depuis 2003 pourquoi pas cette société?

Le fait d'aborder les sujets clairement et concrètement, de les argumenter et de les justifier, permettrait une transparence totale.

Le fait de s'appuyer sur les décisions prises par des délégués ne veut pas dire que tous les éléments ont bien été transmis, on peut alors appeler cela se défausser.

L'USESA nous reproche de prendre position sur les Assises de l'eau. Nous rappelons que nous sommes une association de défense des usagers de l'eau et considérons que nous sommes pleinement impliqués sur le sujet. La finalité de ces Assises va être une augmentation du prix de l'eau et par conséquent encore une diminution du pouvoir d'achat des citoyens.

Les acteurs de l'eau ne vont pas investir un Euro dans le renouvellement des infrastructures de l'eau mais vont en profiter pour augmenter leur bénéfice. Il est vrai que les mesures que nous proposons vont peut être à l'encontre de celles non communiquées de l'USESA.

Voici pourquoi nous dénonçons le mépris, le manque de respect, de communication, de transparence dans la gestion de la part de l'USESA envers les usagers et les élus des Communes membres.

Nous reprenons en annexe les affirmations non argumentées et non détaillées de l'USESA.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt pris dans cette démarche et dans l'attente de votre décision nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et conseillers, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Président,
Pascal SERRIOT

* <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/telechargement>

**http://www.usesa.fr/IMG/pdf/mise_en_place_sur_la_facturation_d_eau_de_la_redevance_prelevement_seine_grands_lacs_acte_no_2018_0507_.pdf

*** https://www.dictionnaire-environnement.com/eau_industrielle_ID1237.html

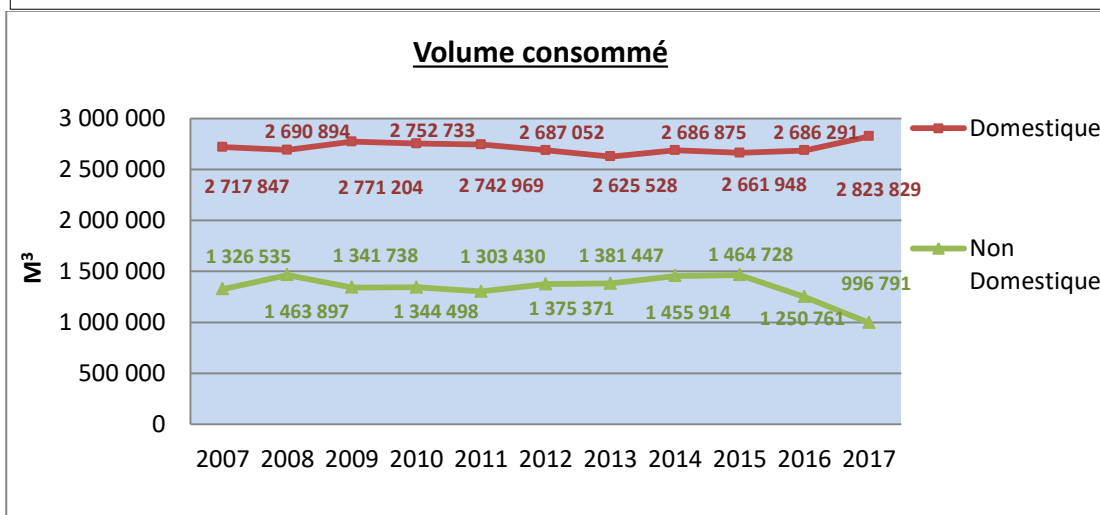
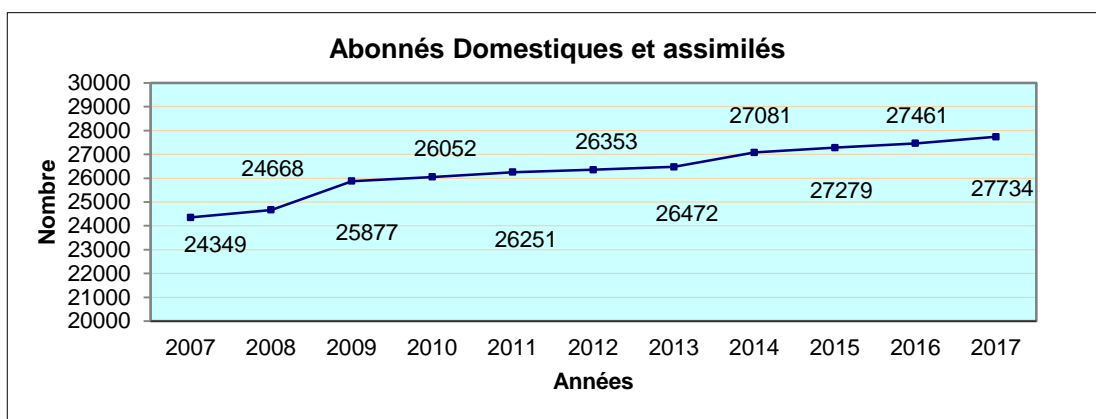


ANNEXES

VOLUME DOMESTIQUE ET NON DOMESTIQUE Code indicateur VP.063 + VP.201

La hausse du volume domestique est due à l'augmentation du nombre d'abonnés domestiques.
La baisse du volume non domestique s'explique par la baisse importante de consommation de la société Greenfield.

Années	Habitants	Abonnés	N / N-1 en %	ABONNES DOMESTIQUES ET ASSIMILES					AUTRES QUE DOMESTIQUES	
				Clients Municipaux	Clients Collectifs	Clients Domestiques	Clients Agricoles	total domestiques	Clients Industriels	total non domestiques
2007	53971	24458		417	70	23726	136	24349	109	109
2008	59741	24778	1,31%	424	68	24033	143	24668	110	110
2009	60296	25999	4,93%	445	74	25209	149	25877	122	122
2010	60445	26176	0,68%	437	76	25393	146	26052	124	124
2011	60860	26375	0,76%	440	82	25581	148	26251	124	124
2012	61294	26483	0,41%	441	79	25683	150	26353	130	130
2013	61384	26601	0,45%	422	82	25818	150	26472	129	129
2014	61930	27205	2,27%	27081				27081	118	118
2015	61 929	27 402	0,72%	27279				27279	123	123
2016	61 929	27 582	0,66%	27461				27461	121	121
2017	62 338	27 856	0,99%	27734				27734	122	122



L'arrêté du 2 mai 2007 définit les abonnés domestiques et assimilés comme : « ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement ». En pratique, les abonnés non domestiques sont ceux qui acquittent la



Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email: nosronds dansleau2@gmail.com - www.nosronds dansleau.e-monsite.com

redevance de pollution non domestique directement à l'Agence de l'eau, du fait de l'importance de la pollution qu'ils rejettent. Donc ce sont les clients des secteurs d'activité Municipaux, Collectifs, Domestiques et Agricoles.

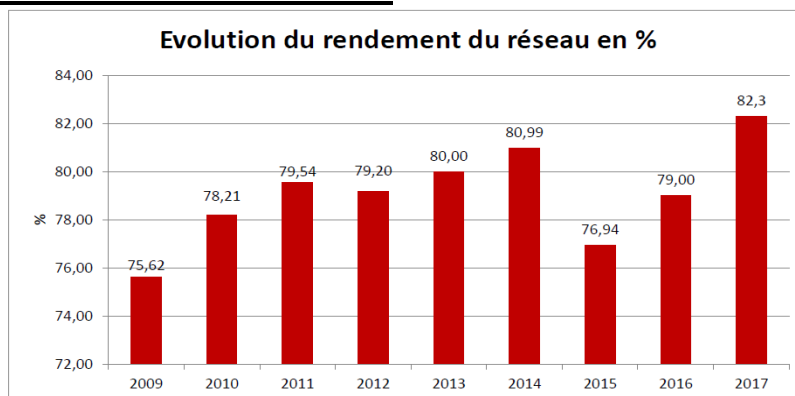
Le nombre d'abonnés domestiques n'a pas cessé d'augmenter depuis 2008, mais le volume domestique consommé n'a pas fluctué dans les mêmes proportions. La tarification n'en serait-elle pas le motif ? Il ne faut pas faire une analyse uniquement sur l'année mais sur l'ensemble des années en comparant l'évolution de la courbe.

Pour argumenter le volume non domestique, pourquoi l'USESA ne présente-t-elle pas un tableau depuis 2014 avec le volume consommé par Greenfield, le volume agricole et le volume industriel ?

L'USESA pourrait présenter un tableau des différents secteurs d'activité, identique à celui présenté avant 2014, en y indiquant le nombre d'abonnés et le volume consommé pour plus de transparence.

Le tableau de la liste des communes avec le nombre d'habitants et d'abonnés fait référence à la population légale estimée par l'Insee en 2012 depuis le rapport de 2014.

RENDEMENT Code indicateur P104.3



- Rendement :

Le rendement a augmenté ces 2 dernières années avec la mise en service des compteurs de sectorisation et de la télé relève des compteurs.

Il ne faut pas faire l'analyse sur les 2 dernières années mais depuis le début du graphique.

Le rendement 2015 n'était pas descendu aussi bas depuis 2010 alors qu'il avait progressé lentement depuis cette date, il est donc facile de dire qu'il a augmenté ces 2 dernières années. Pourquoi cette chute et ce redressement aussi rapide? Les enjeux du contrat de DSP n'expliqueraient-ils pas le phénomène? Les compteurs sectoriels et la télé-relève ont eu un impact indirect sur le rendement depuis 2 ans. En réalité le renouvellement des réseaux depuis des années et les interconnexions entre secteurs en sont principalement la raison même s'ils ne sont pas optimum (augmentation du rendement des territoires les plus faibles).

Ces deux îlots (compteurs sectoriels et télé-relevé) additionnés aux bilans LERNE captages et à la télégestion Gestion que nous payons très cher sont faits pour une meilleure détection des fuites, une meilleure gestion des infrastructures. Ils réduisent considérablement le coût d'exploitation du délégataire donc augmentent ses bénéfices.

La variation des indicateurs influe sur le calcul du rendement comme les volumes sans comptage, de service et de besoin en eaux des usines.

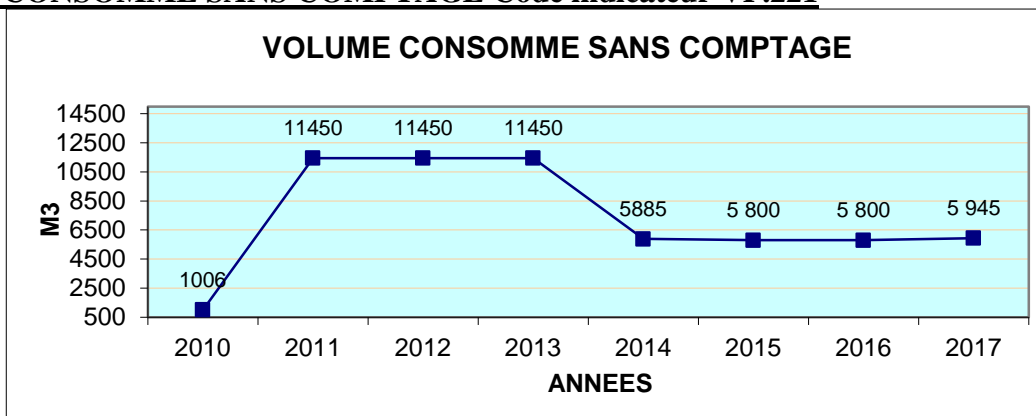
Si vous reprenez les mêmes chiffres que 2015 pour ces indicateurs, le rendement de 2017 passe à 79% donc stable par rapport à 2016. Les valeurs de ces indicateurs sont donc très importantes sur le calcul du rendement.

Solution : Demander les tableaux de 2010 à aujourd'hui des rendements par territoire, général et hors Greenfield et de l'indice de perte hors Greenfield.

Demander le bilan technique et financier détaillé précis de la mise en place de ces deux îlots. (Voir définition des indicateurs et des variables) http://www.services.eaufrance.fr/docs/indicateurs/P104.3_fiche.pdf



VOLUME CONSOMME SANS COMPTAGE Code indicateur VP.221



- Volume consommé sans comptage :

Baisse de la moitié de la consommation depuis 2014 expliquée par la réalisation des essais des poteaux incendie tous les 2 ans et non tous les ans

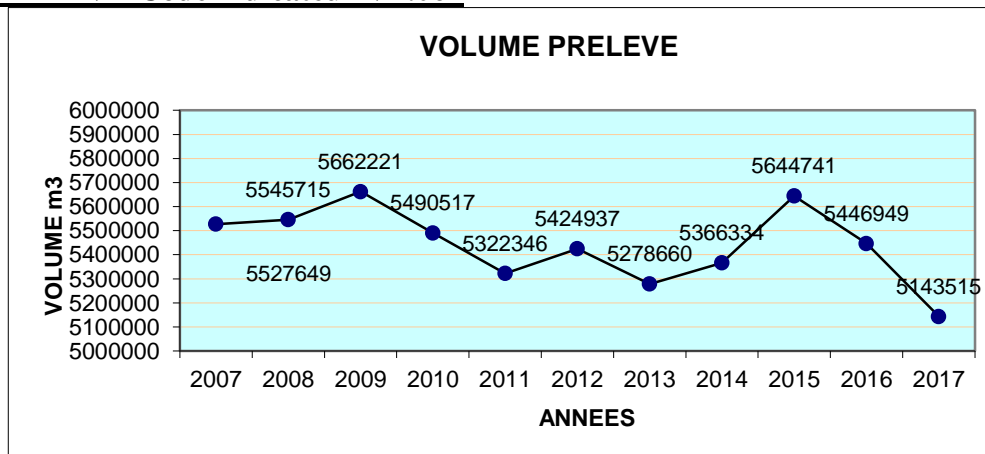
Si nous considérons cette explication la courbe ne devrait pas être linéaire depuis 2014 et avec des chiffres strictement identiques.

L'USESA nous donne une explication sur les essais des poteaux d'incendie des communes adhérentes au service, mais en est-il de même pour les communes non adhérentes? Ex: Trélou sur Marne

Les données de ces communes sont-elles prises en compte?

Solution : Demander la liste des branchements sans compteur et le détail précis des données. Nous pouvons mettre en doute ces chiffres. (Voir définition des indicateurs et des variables) (Voir fiche ASTEE http://www.services.eaufrance.fr/docs/variables/ASTEE_Estimation_volumes_non_compt%C3%A9s.pdf)

VOLUME PRELEVE Code indicateur VP.062



- Volume prélevé :

La baisse du volume prélevé depuis 2016 s'explique par la forte diminution de consommation de l'usine Greenfield conjugué par l'augmentation du rendement de l'USESA

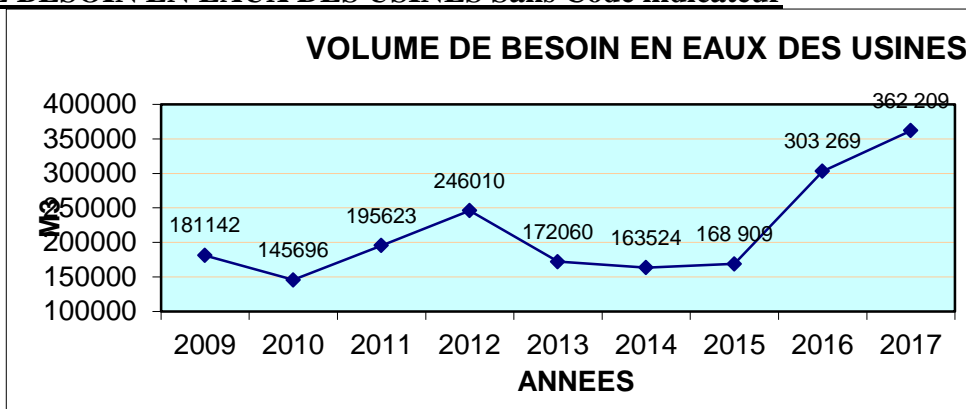
L'USESA donne une affirmation sans en donner les justificatifs. Le compte rendu du CS du 04/07/2017 (présentation du rapport annuel) ne fait pas état de cette diminution et de la modification de process de l'usine Greenfield.

Si l'USESA retire les données concernant la société Greenfield en consommation industrielle (eau non potable) le problème est neutralisé. Il faut gérer les données de l'eau non potable de Greenfield en dehors des données eau potable comme le contrôle de poteaux incendie dans le chapitre 7 Autres activités.

Solution : Demander les volumes consommés par Greenfield en eau potable et non potable depuis 2013.



VOLUME DE BESOIN EN EAUX DES USINES Sans Code indicateur



La hausse de ces volumes s'explique par la mise en service de l'usine de prise d'eau en Marne en cours d'année 2016.

En 2016, les besoins de l'usine n'ont pas eu lieu sur une année complète tandis qu'en 2017, cette usine a fonctionné toute l'année ce qui explique cette nouvelle augmentation.

Dans ce cas argumenter la réponse en donnant la date de mise en service de l'usine.

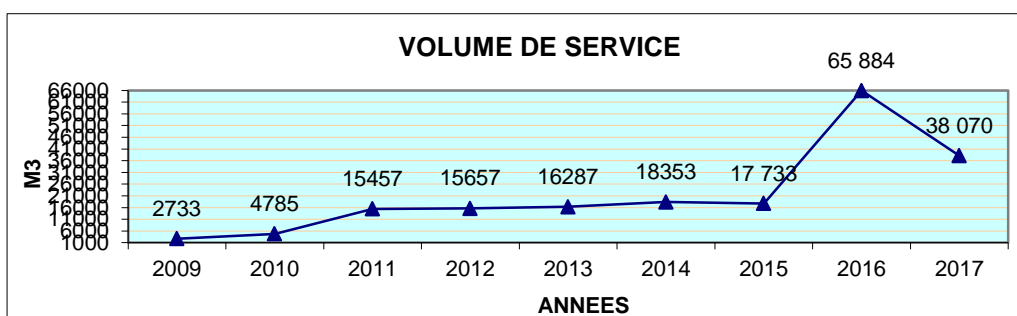
Le volume a plus que doublé en 2 ans, cette usine est un gouffre en besoins en eau. Cela démontre que l'USESA n'a pas pris en considération dans son étude les conséquences induites par le procédé de traitement de cette usine.

Cela influe fortement sur le rendement et nous devons payer des volumes prélevés non distribués. Cette donnée ne fait pas partie des indicateurs donc on peut y introduire ce que l'on veut. (Voir définition des indicateurs et des variables)

Nous pouvons mettre en doute ces chiffres.

Solution : Demander le tableau récapitulatif par usine.

VOLUME DE SERVICE Code indicateur VP.220



- Volume de service :

La hausse importante en 2016 est due à la mise en service de l'usine de prise d'eau qui a nécessité de nombreuses purges et vidange de bassin pendant la phase de mise en service.

Depuis 2016, les volumes de rinçage des canalisations lors des travaux de renouvellement sont comptabilisés.

Le volume a doublé entre 2015 et 2017, comment l'expliquer uniquement par le rinçage des canalisations?

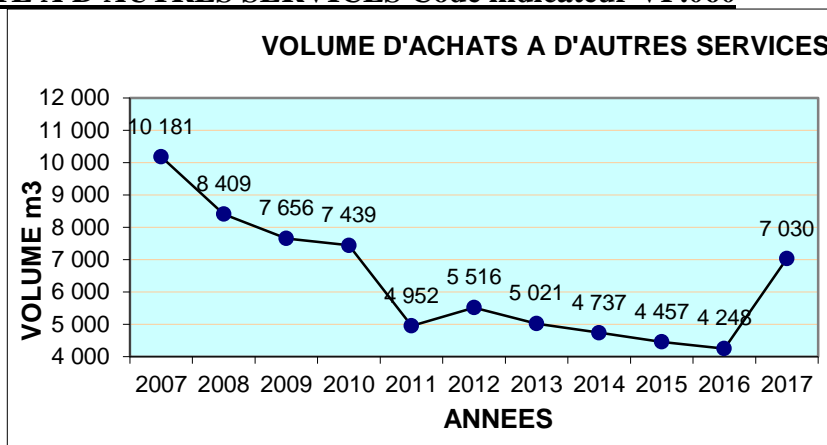
A quoi correspondait ce volume avant 2016 si les volumes de rinçage des canalisations n'étaient pas comptabilisés ? (Voir définition des indicateurs et des variables) (Voir fiche ASTEE ci-dessous http://www.services.eaufrance.fr/docs/variables/ASTEE_Estimation_volumes_non_compt%C3%A9s.pdf)

Ce volume influe fortement sur le rendement et nous devons payer des volumes prélevés non distribués. Nous pouvons mettre en doute ces chiffres.

Solution : Demander le tableau récapitulatif par opération.



VOLUME ACHETE A D'AUTRES SERVICES Code indicateur VP.060



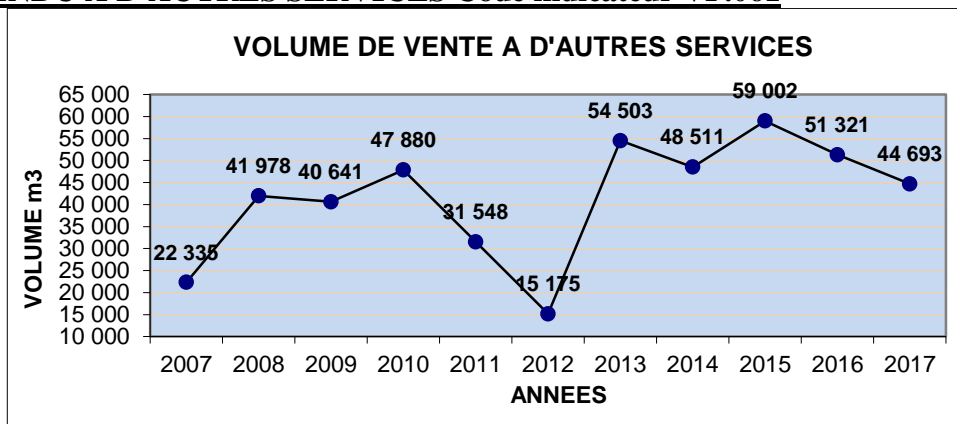
- Volume acheté à d'autres services :
La hausse est due à une fuite en 2017.

Argument non détaillé. Cette fuite est localisée où ? Combien de m³ ? La mise en place des compteurs sectoriels couplés à la télé relève et au logiciel de suivi aurait dû détecter cette fuite, que nous pouvons estimer importante, rapidement.

Ce phénomène ne fait-il pas suite à un manque de capacité de captage sur le secteur défini et est-il connecté avec un autre secteur?

Solution : Demander un tableau de la capacité des captages depuis 2008, pour la préservation de la capacité des ressources en eaux souterraines. (Dernière publication : RPQSEP 2008 ou RAD 2012). Cela permet de vérifier si l'entretien des captages est bien réalisé et si les mesures correctrices sont prises.

VOLUME VENDU A D'AUTRES SERVICES Code indicateur VP.061



- Volume de vente à d'autres services :
Ces volumes fluctuent suivant les demandes en eau des autres collectivités.
L'USESA ne maîtrise pas ces demandes extérieures.

La variation importante est due en 2013 à la sortie de Dormans (Soilly) et de Courtiézy de l'USESA avec transformation de la consommation en vente d'eau à un autre service.

Nous constatons une baisse régulière de la courbe.

En 2017 les variations sont les suivantes: Nogentel-30,21%, Viels Maisons +158,65%, Neuilly Saint Front-38,01%, Villiers Saint Denis +42,45%, Pavant + 0,48%, Courthiezy et Soilly -14,87%.

Il est constaté une variation importante sur les communes de Neuilly Saint Front, Viels-Maisons et Nogentel, l'USESA a t-elle interrogé ces communes sur les raisons de ces variations?

La tarification est-elle bien adaptée pour la vente en gros en fonction du volume?

Solution : Demander la liste des tarifications appliquées à chaque service.



Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email: nosrondsdansleau2@gmail.com - www.nosrondsdansleau.e-monsite.com

L'USESA affirme que la plupart des réponses ont été évoquées lors des comités syndicaux ou des réunions de secteur. Pourquoi la date de celles-ci n'est-elle pas indiquée dans leurs réponses afin de les justifier et que vous puissiez en faire la vérification.

Au vu des réponses de l'USESA nous sommes perplexes quant à la capacité et l'impartialité des personnes qui ont aidées le Président Chatelain dans leur rédaction et qui sont à ses côtés pour gérer un syndicat de 97 communes comme il le précise bien lui-même.

PS: Au moment où nous avons écrit notre courrier et notre contre-réponse nous ne disposons pas du compte rendu du comité syndical du 10 juillet 2018

Liste de la définition des indicateurs et variables sur:

<http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/indicateurs>

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable (RPQSEP) se conformer aux articles L2224-1 à L2224-5-1 du CGCT.

Rapport annuel du délégataire (RAR) se conformer aux articles L1411-13 et L1411-14 du CGCT.

ASTEE

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES

Liste de principe à compléter par le service des eaux

	Volume utilisé par	Méthode d'estimation	Ordres de grandeur	
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m ³ /heure	7 à 10 m ³ /an/unité	
	Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m ³ /heure		
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts :		
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation	
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :		
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation	
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU	Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer	2 m ³ /Rotation/ Camion
	Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir		2 à 5 m ³ par jour et par unité
	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service.		
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir	
	Désinfection après travaux	- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection) - pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m ³		
	Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : - Nb de purges X Durée X 2,5 m ³ /h - Purges hors gel : 0,3 m ³ /heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation	
	Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		90m ³ /an/pompe
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m ³ /an/Analyseur
	Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité		

PI/BI : poteaux / bornes incendie ; SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

MEDAD- fiche détaillée : données et indicateurs des annexes V et VI du CGCT



Gestion de l'eau potable dans le département de l'Aisne 2016

Le département de l'Aisne comporte 226 Collectivités gérant un service d'eau potable auquel nous ajoutons le SIDEN-SIAN régie NOREADE du département du nord qui gère une cinquantaine de commune du nord-ouest et centre du département. Seul 125 collectivités ont transmis la presque totalité de leurs données.

Source : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/telechargement> : 2016 au 03/02/2018

Liste des 15 plus importantes collectivités en habitants (> 4000 Habitants)

DPT du siège de la coll.	Nom collectivité	Type collectivité	Mode de gestion	Communes adhérentes du service	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Linéaire de réseau	Prix ttc		Montant HT de la part fixe annuelle sur la facture		Montant HT de la facture 120m³		Rendement %		Indice de perte		Taux moyen de renouvellement des réseaux	
								D102.0	P125	VP.190 + VP.191	P125	VP.177 + VP.178	P104.3	P125	P106.3	P125	P107.2	P125	
59	SIDEN-SIAN Régie NOREADE	Syndicat Mixte	régie	574	829948	347049	9 442	2,24	85	40,88	65	196	81	76,60	65	3,30	91	0,37	33
02	Communauté d'agglomération de Saint Quentin	Communauté d'agglomération	régie	20	72597	27980	361	2,84	89	25,2	37	203	87	77,60	62	6,90	116	1,32	14
02	Union des Services d'eau du Sud de l'Aisne	SIVU	affermage	97	61929	27588	1 171	3,07	117	96,32	122	290	116	79,00	56	2,50	77	0,80	22
02	Syndicat des eaux du Nord de l'Aisne	SIVU	affermage	31	15096	6825	444	3,12	119	72,02	112	300	119	86,00	29	1,80	50	0,32	36
02	Tergnier	Commune	régie	1	13924	5372	106	1,80	45	24,2	30	144	39	75,60	70	5,30	108	0,78	23
02	Syndicat des eaux du Sud de Soissons et du Nordon	SIVU	régie	31	13894	6542	350	1,82	22	34,28	53	111	11	74,10	74	1,90	108	0,03	52
02	Chaury	Commune	affermage	1	12314	5915	71	1,75	37	20,26	27	138	35	95,80	8	1,10	23	0,62	250
02	Syndicat des eaux de Sinceny-Autreville	SIVU	affermage	16	10568	4555	164	2,88	113	83,34	118	267	112	87,90	24	1,00	20	0,12	51
02	Syndicat des eaux de Origny en Thiérache	SIVU	affermage	17	7616	3011	204	2,51	95	43,24	68	225	96	86,10	105	2,60	80	0,00	55
02	Syndicat d'adduction d'eau de la vallée de l'Omignon	SIVU	régie	20	6500	2778	105	1,79	42	52	89	152	43	80,30	49	1,80	48	0,00	55
02	Syndicat intercommunal des eaux de Ribemont	SIVU	régie	9	5650	3285	100	1,53	25	1	6	121	21	63,70	109	5,80	112	0,30	36
02	Guise	Commune	affermage	1	5173	2437	39	1,79	41	36,81	60	147	41	72,00	85	6,90	114	0,49	98
02	Syndicat des eaux de la région de Vic-sur-Aisne	SIVU	régie	5	4310	2133	68	1,53	26	25	36	111	14	73,20	80	4,50	103	1,18	15
02	Syndicat des eaux de la région d'Aubenton	SIVU	affermage	12	4182	1423	141	2,28	87	86,08	120	199	84	74,10	76	1,50	40	0,01	53
02	Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable de la région de Guignicourt	SIVU	régie avec une prestation de services	7	4053	1908	51	1,29	8	20	26	93	7	71,90	86	5,50	110	0,00	55

Position au niveau départemental